

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Ce cours obligatoire consiste en une révision méthodique de la grammaire française. Il doit amener les étudiants à maîtriser les catégories morphologiques et syntaxiques du français ainsi que les normes de leur usage. À cette fin, on fera appel à des présentations théoriques, à des exercices et à des analyses grammaticales de texte.

CALENDRIER

Leçon 1

Introduction. Le vocabulaire de la grammaire.

Leçon 2

Les types de phrase. Les constituants de la phrase simple. La phrase déclarative et la phrase impérative.

Leçon 3

L'interrogation. L'exclamation. La négation.

Leçon 4

Les présentatifs. La construction impersonnelle. L'attribut.

Leçon 5

Les compléments du verbe et les compléments de phrase.

Leçon 6

Les pronoms.

Leçon 7

Conjonctions et prépositions.

Leçon 8

La qualification. Adjectifs et adverbes.

Leçon 9

La phrase complexe 1. La subordonnée relative. Les pronoms relatifs simples et complexes.

Leçon 10

La phrase complexe 2. Les conjonctives complétives et circonstancielles.

Leçon 11

Le verbe 1. L'auxiliaire. La forme passive. Les verbes pronominaux.

Leçon 12

Le verbe 2. L'aspect. La valeur. Les temps et les modes.

Leçon 13

L'infinitif et le participe. La proposition infinitive et la proposition participiale.

2. BIBLIOGRAPHIE

THÉORET, Michel et André MAREUIL avec la collaboration de Michel BÉLANGER, *Grammaire du français actuel pour les niveaux collégial et universitaire*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1991, xviii/557 p.

Cahier d'exercices préparé par les professeurs du Département des littératures de langue française, disponible à la Librairie de l'Université de Montréal.

3. ÉVALUATION

Des exercices hebdomadaires : 30 %

Deux notes de lecture : 10 % chacune (à remettre lors de la quatrième et de la onzième leçon)

Un examen de mi-trimestre de 90 minutes : 20 %

Un examen final de 2 heures 45 minutes : 30 %